

DELIBERATION DU BUREAU

N°2025-12/85B

Objet : DÉCISIONS SUR LES DÉGRÈVEMENTS DE FACTURE D'EAU.

L'an deux mille vingt-cinq, le 03 décembre, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, à la salle Escaro à Saint-Cyprien, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10	Pour :	10
En exercice :	10	Contre :	0
Présents :	8	Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Jean ROMEO, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

Absents excusés ayant donné procuration : Robert OLIVE donne pouvoir à Jean-André MAGDALOU
Nathalie PINEAU donne pouvoir à Dominique ANDRAULT

Secrétaire de séance : Christophe MANAS

Date de convocation : 26 novembre 2025

Le Président expose à l'Assemblée,

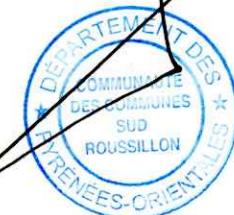
NOM-PRENOM	OBJET DE LA DEMANDE	PROPOSITION AU BUREAU	DECISION DU BUREAU
FORRAIN Saint-Cyprien [REDACTED] Saint-Cyprien	Demande de dégrèvement de la facture arrêt de compte 2025 suite à fuite sur alimentation principale (2908 m ³ facturés)	Révision de la facturation arrêt de compte 2025 basée sur : - le double de la consommation de l'année 2024 sur 21 mois soit 2226 m ³ pour la partie eau. - la consommation moyenne de l'année 2024 sur 21 mois soit 1113 m ³ pour la partie assainissement.	<u>Avis favorable.</u>
M ARDIET Francois [REDACTED] Saint-Cyprien	Demande de dégrèvement de la facture solde 2025 suite à fuite sur alimentation principale (254 m ³ facturés)	Révision de la facturation solde 2025 basée sur : - le double de la consommation des 3 dernières années soit 150 m ³ pour la partie eau. - la consommation moyenne des 3 dernières années soit 75 m ³ pour la partie assainissement.	<u>Avis favorable.</u>
Mme LOTTIER Priscille [REDACTED] Théza	Demande de dégrèvement de la facture solde 2025 suite à fuite sur alimentation principale (2409 m ³ facturés)	Révision de la facturation solde 2025 basée sur : - le double de la consommation des 3 dernières années soit 184 m ³ pour la partie eau. - la consommation moyenne des 3 dernières années soit 92 m ³ pour la partie assainissement.	<u>Avis favorable.</u>

NOM-PRENOM	OBJET DE LA DEMANDE	PROPOSITION AU BUREAU	DECISION DU BUREAU
PORT Quai K Saint-Cyprien Syndic	Demande de dégrèvement de la facture solde 2025 suite à fuite sur alimentation principale (2682 m ³ facturés)	Révision de la facturation solde 2025 basée sur : - le double de la consommation des 3 dernières années soit 1434 m ³ pour la partie eau. - la consommation moyenne des 3 dernières années soit 717 m ³ pour la partie assainissement.	<u>Avis favorable.</u>
M FLORETTE Jean [REDACTED] Saint-Cyprien Plage	Demande de dégrèvement de la facture solde 2025 suite à fuite sur alimentation principale (269 m ³ facturés)	Révision de la facturation solde 2025 basée sur : - le double de la consommation des 3 dernières années soit 200 m ³ pour la partie eau. - la consommation moyenne des 3 dernières années soit 100 m ³ pour la partie assainissement.	<u>Avis favorable.</u>
M BENOIST Didier [REDACTED] Saint-Cyprien Plage	Demande de dégrèvement de la facture solde 2025 suite à fuite sur alimentation principale (489 m ³ facturés)	Révision de la facturation solde 2025 basée sur : - le double de la consommation des 3 dernières années soit 270 m ³ pour la partie eau. - la consommation moyenne des 3 dernières années soit 135 m ³ pour la partie assainissement.	<u>Avis favorable.</u>
M DUHEM Daniel [REDACTED] Saint-Cyprien Plage	Demande de dégrèvement de la facture solde 2025 suite à fuite sur alimentation principale (457 m ³ facturés)	Révision de la facturation solde 2025 basée sur : - le double de la consommation des 3 dernières années soit 372 m ³ pour la partie eau. - la consommation moyenne des 3 dernières années soit 186 m ³ pour la partie assainissement.	<u>Avis favorable.</u>
M ARTAUD Jean-Yves [REDACTED] Saint-Cyprien Plage	Demande de dégrèvement de la facture solde 2025 suite à fuite sur alimentation principale (746 m ³ facturés)	Révision de la facturation solde 2025 basée sur : - le double de la consommation des 3 dernières années soit 154 m ³ pour la partie eau. - la consommation moyenne des 3 dernières années soit 77 m ³ pour la partie assainissement.	<u>Avis favorable.</u>

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20251203-2025-12-85B-DE
Date de télétransmission : 05/12/2025
Date de réception préfecture : 05/12/2025